

NOTICE DE LA LICENCE AMENAGÉE « MUSIQUE ET MUSICOLOGIE »

Instrument-Voix
Année Universitaire 2024-2025

OBJECTIFS DE FORMATION

Le rapprochement des deux établissements permet aux élèves de valider une licence de musicologie tout en continuant leurs études au Conservatoire. Les temps d'enseignement sont partagés entre les deux structures. Au sein du portail Arts de l'Université les deux premières années sont des années de formation pluridisciplinaire en arts (Arts du spectacle, Histoire de l'Art-Archéologie, Lettres Modernes, Musicologie). Ces deux premières années permettent aux étudiants intéressés par des études dans les disciplines artistiques de s'y préparer. Au sein de l'université, la spécialisation se fait à partir de la 3^{ème} année de Licence. Les étudiants inscrits dans ce parcours reçoivent au Conservatoire l'enseignement artistique spécialisé dès la 1^{ère} année de licence.

RÉUNION D'INFORMATION

Au Conservatoire : le mercredi 31/01 à 18h.

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION AU CRR

(seuls les dossiers complets seront traités)

Au conservatoire : Les dossiers de candidature doivent être téléchargés sur le site du Conservatoire (www.conservatoire-lyon.fr) et retournés **entre le 31 janvier et le 6 mars 2024 par voie postale** (cachet de la poste faisant foi).

Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date.

ÉPREUVES D'ADMISSION

(Seuls les candidats ayant renvoyé leur dossier de candidature complet pourront être auditionnés)

La licence aménagée est accessible aux candidats en fin de second cycle ou actuellement en 3^{ème} cycle de Conservatoire (env. 8 années de pratique assidue) et titulaires d'un baccalauréat ou équivalent. Un niveau minimum B2 de langue française est exigé.

Pour le jazz, niveau minimum requis : 2^{ème} cycle d'école de musique ou conservatoire. Pratique régulière et réalisation de standards de jazz avérée.

Après étude de chaque dossier complet, les postulants retenus devront consulter la liste de passage mise en ligne une semaine avant les épreuves.

Épreuves d'admission :

Les épreuves sont constituées :

- d'un test de Formation Musicale (ou harmonie et culture pour le jazz).
- d'une mise en situation de la discipline dominante
- d'un entretien avec le jury

Mise en situation : du 28 et 29 mars 2024 au Conservatoire.

Voix et instruments classiques :

- **Épreuve vocale ou instrumentale** : Le programme instrumental ou vocal est libre (2 pièces de caractère différent pour une durée maximale de 5 à 10 minutes, installation comprise). Le candidat devra impérativement indiquer son programme sur le dossier d'inscription et fournir la partition pour piano le cas échéant. Il peut venir avec son propre accompagnateur, dans ce cas, aucune répétition ne sera organisée par le Conservatoire.
- **Test de Formation Musicale (FM)** : ce test est à difficulté progressive.
- **Entretien avec le candidat**

Instrument jazz :

Recrutement ouvert uniquement pour la contrebasse, basse, piano, cuivres, cordes.

- **Épreuve Instrumentale** : Pour les dominantes instrumentales en jazz, l'étudiant prépare 5 standards qu'il devra jouer de mémoire (sans partition) voir liste ci-dessous.
Le jour de la mise en situation, il présentera un standard choisi par le jury et un autre tiré au sort. Il sera accompagné d'une section rythmique mise à disposition par le conservatoire (un batteur, un pianiste, un bassiste).
Il n'y aura pas de répétition avec les accompagnateurs.
L'étudiant doit préciser si nécessaire ses besoins matériels au Conservatoire (ampli, basse, batterie...) dans son dossier de candidature, sur papier libre, au plus tard **le 6 mars 2024**.

- **Test d'harmonie jazz** : ce test est à difficulté progressive
- **Entretien avec le candidat**

Liste des standards imposés en jazz :

- Don't get around much anymore
- Sometimes I'm happy
- Road song
- Coming home baby
- Sometime ago

Lien permettant de télécharger les partitions :

https://crrl-my.sharepoint.com/personal/coordination_jazz_conservatoire-lyon_fr/_layouts/15/onedrive.aspx?ga=1&id=%2Fpersonal%2Fcoordination%5Fjazz%5Fconservatoire%2Dlyon%5Ffr%2FDocuments%2FDossier%20de%20partage%20des%20partitions%20des%20concours%20d%27entr%C3%A9e%2Fconcours%20d%27entr%C3%A9e%20en%20Licence%2F2023%20%2D%20C%20%28Bb%29%2Epdf&parent=%2Fpersonal%2Fcoordination%5Fjazz%5Fconservatoire%2Dlyon%5Ffr%2FDocuments%2FDossier%20de%20partage%20des%20partitions%20des%20concours%20d%27entr%C3%A9e%2Fconcours%20d%27entr%C3%A9e%20en%20Licence

Les candidats ne recevront pas de convocation par courrier.

**Les horaires de passage seront affichés sur le site du Conservatoire
par discipline 1 semaine avant.**

En cas d'absence, aucune autre session ne sera organisée.

L'absence à l'une des mises en situation (dominante, FM ou harmonie, entretien) annule de fait la candidature.

ADMISSION

La liste des candidats **sélectionnés par le Conservatoire** est communiquée à l'université Lyon 2 en vue de **l'admission définitive**.

POUR S'INSCRIRE : l'inscription se fait à la fois à l'université ET au conservatoire

- **A l'université :**

Entrée en Licence 1 : prendre impérativement contact avec l'université. Si vous êtes futur bachelier 2024, titulaire d'un baccalauréat français ou équivalent, vous devez obligatoirement vous préinscrire sur « parcours sup ». Se renseigner sur le site de www.parcoursup.fr

Entrée en Licence 2 et 3 : Préinscription via la plateforme Ecandidat de l'université :

<https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Pour les étudiants déjà inscrits dans un parcours musicologie à Lyon 2 cette année, la demande d'inscription se fait directement auprès du bureau de scolarité de musicologie.

- **Au Conservatoire :**

Les candidats admis recevront un dossier d'inscription 2024/25 par mail. Ce dossier devra être renvoyé au Conservatoire par voie postale avec les pièces demandées dont le justificatif d'inscription à l'université Lyon 2.

Droits d'inscription :

Les étudiants doivent veiller à s'inscrire et à s'acquitter des droits d'inscription auprès des services de la scolarité des deux établissements selon les calendriers définis.

1. Inscription à l'université
2. Inscription au Conservatoire avec justificatif d'inscription de l'université.

CAS DU DOUBLE PARCOURS

Les étudiants admis en Licence qui souhaitent obtenir les deux diplômes délivrés à la fois par l'Université et le Conservatoire (Licence + DEM ou Licence + CEM) doivent satisfaire aux concours d'entrée correspondants du Conservatoire, à savoir l'entrée en 3^e cycle personnalisé pour le Certificat d'Etudes Musicales (CEM) ou l'entrée en Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES) pour le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM).

L'obtention de ces diplômes du Conservatoire (CEM-DEM) est indépendante de l'inscription en Licence, chaque diplôme est soumis au règlement des études de chaque établissement.

FIN DES ÉTUDES

Pour les étudiants inscrits uniquement en licence aménagée, toute démission de la licence entrainera automatiquement la fin de l'ensemble de la formation au Conservatoire comme à l'Université.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieux des cours :

- **Université Lyon 2 :**
Campus Rachais, 3 rue Rachais, 69003 Lyon
Campus Porte des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron Cedex
Campus Berges du Rhône, 86 Rue Pasteur, 69007 Lyon
- **Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon :**
4 Montée Cardinal Decourtray, 69005 Lyon
Antenne de la Guillotière, 1 rue Pierre Bourdan 69003 Lyon

Sites Internet :

- www.univ-lyon2.fr
- www.conservatoire-lyon.fr

SUIVI DES ÉTUDIANTS

COORDINATION PÉDAGOGIQUE entre les établissements :

- A l'Université : Laëtitia Pansanel-Garric
- Au Conservatoire : Danaé Ronck

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS :

- A l'Université : Aurélie Ribot
- Au Conservatoire : Pascale Dubois